

Sûreté nucléaire : la France peut mieux faire

Le Monde.fr | 17.04.2013 à 11h57 • Mis à jour le 17.04.2013 à 11h57

Par Pierre Le Hir



Dans un rapport, l'Autorité de sûreté nucléaire pointe "un nombre trop important d'anomalies" dans les 58 réacteurs exploités par EDF. | AFP/ALAIN JULIEN

"Globalement assez satisfaisant". C'est le bilan que dresse l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), dans son rapport sur "*l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2012*", présenté, mardi 16 avril, devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst).

Lire aussi (zone Abonnés) : [Le convoi de combustible nucléaire est parti de Cherbourg pour le Japon](http://planete/article/2013/04/17/le-convoi-de-combustible-nucleaire-est-parti-de-cherbourg-pour-le-japon_3161163_3244.html) ([/planete/article/2013/04/17/le-convoi-de-combustible-nucleaire-est-parti-de-cherbourg-pour-le-japon_3161163_3244.html](http://planete/article/2013/04/17/le-convoi-de-combustible-nucleaire-est-parti-de-cherbourg-pour-le-japon_3161163_3244.html))

Le satisfecit est pour le moins mitigé, l'autorité de contrôle pointant, notamment, "*un nombre trop important d'anomalies*" dans les 58 réacteurs exploités par EDF. L'an passé, toutes activités nucléaires confondues, 1 822 "*événements significatifs*" ont été déclarés, dont 1 243 ont été classés sur une échelle de gravité qui compte sept degrés. Quatre d'entre eux ont atteint le niveau 2, intermédiaire entre la simple "*anomalie*" et "*l'incident grave*".

Les chiffres totaux sont en augmentation par rapport à 2011, pour les installations nucléaires de base (+ 7 %), comme pour le nucléaire de proximité, c'est-à-dire les sources médicales et industrielles (+ 11 %) et, plus encore, pour les transports de matières radioactives, pour lesquels le nombre d'incidents a doublé.

BONS ET MAUVAIS POINTS DÉCERNÉS CENTRALE PAR CENTRALE

Centrale par centrale, l'ASN décerne bons et mauvais points. A Belleville-sur-Loire (Cher) a été constaté "*un manque de rigueur dans l'exploitation des*

installations d'entreposage des déchets conventionnels et potentiellement pathogènes". Au Bugey (Ain), *"une présence anormale de tritium dans les eaux souterraines"*. A Chooz (Ardennes), une régression *"en matière de rigueur d'exploitation"*. A Civaux (Vienne), *"des défauts d'application des règles de conduite des réacteurs"*. A Cruas (Ardèche), des résultats insatisfaisants *"en matière d'hygiène et de sécurité au travail"*. A Fessenheim (Haut-Rhin), *"un manque de culture de radioprotection des travailleurs"*. A Nogent-sur-Seine (Aube), une *"fragilité des moyens humains disponibles en salle de commande"*. A Paluel (Seine-Maritime), des lacunes *"en matière de rigueur, de préparation des intervenants, ainsi que de contrôle des activités de maintenance"...*

Au final, le gendarme du nucléaire estime que *"les actions d'EDF doivent être renforcées dans le domaine de la protection de l'environnement"* et que *"la vigilance s'impose à l'exploitant dans la durée"*. La société Areva est elle aussi épinglée. Sur son site de retraitement des combustibles usés de La Hague (Manche), le planning de reprise des déchets anciens, *"stockés en vrac sans conditionnement définitif"*, a *"dérivé"*, ce qui a déjà valu à l'industriel plusieurs rappels à l'ordre ces dernières années.

NÉCESSITÉ DE CONSERVER DES "MARGES" DE PRODUCTION

L'ASN s'inquiète, par ailleurs, de l'augmentation des doses de rayonnements reçues par des patients lors d'examens faisant appel à l'imagerie médicale. Pour limiter ces interventions au strict nécessaire, a été édité, à l'usage des médecins, un *"guide de justification"* de ces examens. Aux parlementaires de l'Opecst, le président de l'ASN, Pierre-Franck Chevet, a aussi adressé un message qu'il fera entendre, a-t-il indiqué, dans le débat en cours sur la transition énergétique. *"Quelles que soient les conclusions du débat, il y aura encore pendant plusieurs années du nucléaire en France. Il est donc essentiel que les exploitants gardent des capacités financières et humaine suffisantes"*, a-t-il mis en garde.

Autre avertissement : la nécessité de conserver au parc nucléaire français *"des marges"* de production, dans le cas, *"plausible"*, d'une anomalie générique qui obligerait à *"arrêter brutalement plusieurs réacteurs"*. Ou dans l'hypothèse d'une *"mauvaise surprise"* lors des inspections périodiques, qui forcerait à stopper *"un ou plusieurs réacteurs"* avant qu'ils aient atteint une durée de fonctionnement de quarante ans. Sur une éventuelle prolongation de la vie des centrales au-delà de cette durée, l'ASN refuse aujourd'hui de se prononcer.

Quant à la fermeture des deux réacteurs alsaciens de Fessenheim, dont François Hollande a annoncé qu'elle interviendrait *"à la fin de l'année 2016"*, M. Chevet a réaffirmé, comme l'a toujours dit l'ASN, que le dossier administratif demandait *"cinq ans"*. Ce qui, sauf accélération soudaine, repousserait l'échéance... au-delà du terme du quinquennat présidentiel.

Pierre Le Hir